



## Honoraires d'avocat non justifiés

Par sarra, le **22/07/2009** à **12:37**

Bonjour,

Je vous contacte aujourd'hui pour une affaire qui à plus de trois ans.

Mes parents sont en procédure de divorce depuis des années, à l'époque étudiante, je ne vivais déjà plus chez ma mère.

Lors d'un rendez-vous chez son avocat, elle à demandée une information concernant le divorce notamment sur les pensions alimentaires pour les majeurs (donc moi) étudiants.

A cela il a répondu qu'étant majeur je devais faire une demande moi même.

Ma mère ne m'a jamais informée de cette conversation avec son avocat car je n'avais rien demandée et je ne comptais rien demander de plus.

Presque un an plus tard je reçois des honoraires d'environ 250 euros..j'ai de suite contacter cet avocat sans succès; J'ai donc envoyée un mail à son cabinet pour expliquer ma situation et mon intention de ne pas payer ces honoraires.

La semaine dernière (de nouveau plus d'un an après son dernier courrier) ma mère à reçu un recommandé à son adresse à mon intention de la part de cet avocat.

je n'es pas réceptionner ce recommandé et , ai interdit à ma mère de le faire.

Que puis-je donc faire pour que cet avocat me laisse enfin en paix, et qu'il cesse de me harceler pour une dette qui ne devrait même pas exister.

Merci pour vos réponses rapides.

Sarra